

Municipales à Marseille J-6

La campagne qui valait 2 millions

Avoir des convictions et un programme, c'est bien. Avoir l'argent pour les défendre, c'est mieux. À Marseille, chaque camp a l'autorisation de déboursier un peu plus de 2 millions d'euros. Tickets d'entrée, emprunts, financements sur fonds propres... *La Provence* vous explique tout.

Pages 4 & 5 / PHOTO NICOLAS VALLAURI

4 La Provence

MARSEILLE

Élections municipales : qui a deux millions pour faire campagne ?

Ticket d'entrée pour figurer en place éligible sur une liste, emprunts bancaires ou à des particuliers, financement sur fonds propres pour les plus à l'aise... Pour exister dans une campagne électorale, il n'y a pas que l'incarnation ou le programme, c'est aussi une histoire d'argent.

Une campagne électorale, ce n'est pas seulement une équipe, un programme, c'est aussi une question d'argent et de paperasse qui ne peut pas souffrir de phobie administrative. Cette élection pourrait être la plus chère de l'histoire marseillaise : avec la réforme de la loi PLM, si on cumule le niveau de dépenses autorisées pour les candidats de la liste centrale et celui pour les listes par secteur, chaque écurie a l'autorisation de dépenser près de 2,3 millions d'euros pour les deux tours. Spoiler : aucune n'a prévu d'atteindre ces montants.

Un maximum de 663 000 euros pour le premier tour, jusqu'à 923 000 pour le second tour

Pour faire campagne, l'État fixe un montant maximum de dépenses selon le nombre d'habitants dans les communes. À Marseille, c'est le fruit d'un savant calcul entre le montant autorisé pour la liste principale qui concourt pour l'hôtel de ville et les listes qui se présentent dans chaque secteur. Chaque liste doit tenir sa propre comptabilité, avec son propre compte bancaire dédié, sous la houlette d'un mandataire financier qui recense au quotidien chaque dépense. Et quand on dit chaque dépense, c'est chaque dépense. De la café-

tière du local de campagne aux affiches, tracts, location de salle pour des meetings, de locaux pour une permanence, buffets et prestataires en tout genre (conseil, photos, vidéos...).

Un montant maximum de dépenses est autorisé par l'État : 663 402 euros pour le premier tour et jusqu'à 923 641 si la liste pour la mairie centrale se qualifie au deuxième tour. L'État rembourse un maximum de 315 000 euros pour les listes qui auront recueilli au moins 5% des suffrages au premier tour et 438 000 pour le deuxième. Dans les secteurs, cela dépend du nombre d'habitants : les frais de campagne ne doivent pas excéder 89 000 euros dans les 1^{er} et 7^e arrondissements et jusqu'à 168 000 dans les 13^e et 14^e arrondissements, secteur le plus peuplé de la ville.

"Allô, la banque, c'est pour un emprunt..."

Si les partis politiques peuvent apporter leur contribution, l'emprunt bancaire demeure la première source de financement d'une campagne électorale. "La banque ne vous dira jamais que c'est pour une raison politique mais ce n'est pas toujours simple d'emprunter pour faire campagne", explique-t-on dans l'équipe de Sébastien Delogu (LFI). La banque analyse le dossier du candidat. Nous, au vu de nos derniers résultats électoraux et des son-

L'État rembourse un maximum de 315 000 euros pour les listes qui recueillent au moins 5% des suffrages au premier tour et 438 000 pour le deuxième.

dages, il n'y a pas vraiment de crainte." Même constat du côté du Printemps marseillais qui porte la candidature de Benoît Payan (DVG) et qui a trouvé "une banque mutualiste". Quand les sondages sont favorables et les chances d'être au-dessus du plancher des 5% pour obtenir le remboursement de l'État sont avérées, cela donne des arguments à présenter à la banque. En 2020, Solange Biaggi (LR) avait, par exemple, financé sa campagne dans les 2^e-3^e arrondissements sur ses fonds propres pour plus de 80 000 euros quand Benoît Payan (DVG) avait emprunté à une banque près de 60 000 euros, la quasi-totalité du financement de sa candidature dans le même secteur. Au Rassemblement national,

on a préféré miser, cette année, sur le portefeuille des colistiers. Les candidats qui peuvent se le permettre sont, en effet, autorisés par la loi à financer leur campagne sur leurs fonds personnels. Et ce, sans aucun plafond. "Les apports des candidats ne représentent pas de très grosses sommes. On fait surtout en fonction de ce que les uns ou les autres peuvent apporter. Nous avons bien conscience que certains de nos colistiers sont plus modestes que d'autres", dit-on dans l'entourage de Franck Allisio. Il est aussi possible d'emprunter de façon très exceptionnelle - pour ne pas contrevenir aux règles sur l'exercice de la profession de banquier - à des particuliers.

En 2020, Stéphane Ravier avait emprunté 70 000 euros à un "particulier" pour sa campagne dans les 13^e-14^e. Le particulier en question n'est autre que le milliardaire Pierre-Edouard Stérin qui met sa fortune au service de la promotion des idées de l'extrême droite. La justice a d'ailleurs cherché à savoir si les règles de financement n'avaient pas été détournées et si Pierre-Edouard Stérin ne se serait pas caché derrière une vingtaine de prête-noms pour financer de nombreux candidats. Il faut dire qu'en 2020, à Marseille, toutes les campagnes des candidats RN ont été financées par des "emprunts à des

particuliers" dans leur grande majorité. Après avoir déclaré sa candidature, Victor-Hugo Espinosa (Marseille-Écologie), a dû renoncer pour raisons financières en février dernier, estimant ne pouvoir payer l'impression des deux millions de bulletins pour être présent aux deux tours et dans tous les secteurs. "Un budget de 50 000 euros", estime-t-il.

Un ticket d'entrée minimum pour une place éligible

Cela ne se fait pas de le dire mais il peut y avoir clairement un ticket d'entrée en fonction de la place - plus ou moins éligible - sur la liste. "Pour être sur la liste Vassal, c'est 5 000 euros", entend-on dans les coulisses. Selon nos informations, ce chiffre n'est pas confirmé mais un barème est bien établi en fonction de la position éligible du can-

didat sur la liste centrale ; le ticket d'entrée pour les listes dans les secteurs étant laissé à l'appréciation des chefs de file.

"Il n'est pas du tout prévu de faire une campagne dépensière et somptuaire. Des choix politiques sont faits mais personne ne peut s'acheter une place en position éligible sur la liste", assure-t-on dans l'entourage de la candidate.

Emprunts à la banque ou auprès de sa famille, de ses amis, chaque colistier se débrouille pour abonder au tarif demandé. "C'est une forme d'investissement. Une fois élus, les candidats se remboursent ensuite avec les indemnités", explique-t-on. Encore faut-il être en place éligible, même en cas de défaite, pour en être assuré.

Sur la liste Davoux-Preziosi, le ticket d'entrée est à 7 500 euros pour les dix premiers colistiers. "On fait aussi du cas par



Soirée de lancement du comité de soutien de Martine Vassal dans un restaurant de l'Escale Borély le 22 janvier dernier. / PHOTO FREDERIC SPEICH

Les candidats qui peuvent se le permettre sont autorisés par la loi à financer leur campagne sur leurs fonds personnels. Et ce, sans aucun plafond. Il est aussi possible d'emprunter de façon très exceptionnelle à des particuliers.